



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENTE

Mesdames et Messieurs,

Le comité Départemental Handisport du Pas de Calais a modifié ses statuts en date du 17 juin 2011, après la démission du président : B. Plécinski et de son trésorier F. Fauquembergue, lors de l'assemblée générale du 09/04/2011 qui a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire le 28/04/2011.

Lors de cette assemblée, un nouveau bureau directeur, avec l'élection de son président, secrétaire générale et trésorier a été mis en place.

Une année est passée depuis la mise en place de ce nouveau comité –directeur, et le nouveau bureau avec des personnes motivées, quelques-unes sont sans expérience dans le domaine du handisport dont moi-même mais je connais bien le Handicap pour avoir travaillé plus de 20 ans au service des personnes en situation de handicap. Le comité possède cette richesse de compter parmi ces membres des « anciens » qui ont cette sagesse acquise au fil du temps qui passe et font bénéficier les plus jeunes de leur expérience.

Pour ma part, j'ai appris, j'apprends encore et je m'efforce de rassembler dans un bon état d'esprit toute l'équipe qui a bien voulu m'élire comme présidente et je les en remercie encore aujourd'hui.

Les membres du comité actuel ont accepté de mettre en commun leur énergie pour mettre en valeur, le CDH 62, redonner du sens à ses missions, promouvoir le Handisport, et **le défi s'est avéré et s'avère toujours difficile.**

Après 1 année de mise en place, le comité a pris ses marques et un bilan de l'existant a pu être réalisé, ce rapport tente de dresser le portrait des activités effectuées par le CDH 62.

Il témoigne des faits saillants de l'année, des activités organisées, des participations, de la collaboration, du partenariat avec d'autres organismes.

Le travail a débuté tout de suite après les nouvelles élections, dès le mois de mai 2011 par une réunion de travail au cours de laquelle nous avons mis en place un programme avec un organigramme.

CONSTAT:

Malgré 25 clubs et associations handisports présents sur les 9 territoires du pas de calais, le comité départemental handisport 62 est peu connu hors le territoire du Montreuillois et son Littoral:

Territoires:

-  Arrageois : 3
-  Artois : 4
-  Audomarois: 1
-  Boulonnais: 3
-  Calaisis : 2
-  Lens-Liévin : 4
-  Henin-Carvin : 0
-  Montreuillois : 7
-  Ternois : 1(association handisport et sport adapté)

On peut s'apercevoir que les activités sont principalement centrées sur le littoral(12), et que certains territoires ne sont pas exploités.

5 chantiers importants ont été menés :

- ✚ Bilan et analyse de l'existant
- ✚ Élaboration du plan de développement
- ✚ Élaboration du règlement intérieur
- ✚ mise en place d'une communication efficace
- ✚ mise en place d'une centrale d'achats de matériels spécialisés à disposition des clubs

Réunion de travail des membres du comité

Une première réunion a lieu le 17 juin à Angres:

Devant l'ampleur de la tâche, il est décidé par le comité directeur de se réunir dans un premier temps tous les 2 mois et de mettre en place des commissions en faisant appel aux ressources de chacun afin de se partager le travail

Les commissions :

- ✚ Disciplinaire et information juridique
- ✚ Education nationale
- ✚ Événementiel
- ✚ Formations
- ✚ Informatique et communication,
- ✚ Matériel équipement
- ✚ Promotion –développement
- ✚ Relations extérieures
- ✚ subventions et sponsors
- ✚ Technique et sportive

Chaque membre, a pris la responsabilité d'une à deux commissions sur la base du volontariat.

2^{ème} réunion le 23 septembre à Béthune

Au cours de cette réunion, un bilan des actions de chacun a pu être présenté ainsi que le sommaire du Plan de Développement.

Le budget a été élaborée seulement en juin (avec l'accord des autorités) par le nouveau comité et a été réparti en fonction des priorités et des subventions reçues.

3^{ème} réunion le 9 Décembre à ST Omer

Les points mis à l'ordre du jour étaient principalement :

Le Plan de développement et la création du site internet par un jeune ingénieur membre du bureau directeur car les subventions obtenues ne permettaient pas de faire appel à un prestataire extérieur, je tiens ici à remercier Alexandre pour le travail très important fait pour que le site voit le jour.

La problématique de l'annulation du tournoi international de tir aux armes à Arques dans le pas de calais en Avril 2012 par le DTN de la FFH après (d'après celui-ci) un différent du Président du CRH.

4^{ème} réunion le 17 Février à ST Martin au Laert

Au cours de cette réunion ont été abordées :

L'avancée de nos travaux

La problématique de la CNASEA qui réclamait au comité des sommes indument perçues pour un ancien salarié qui avait démissionné en 2008. Les instances officielles ont été informées de ce problème mais n'ont pu intervenir favorablement car les sommes perçues à tort par l'ancien comité devaient être remboursées : une demande d'aide financière au président du CRH, par contre a pu aboutir.

Le Comité accepte d'être le porteur du projet du Championnat de France d'Haltérophilie Handisport et de l'organisation d'une journée promotionnelle dans le cadre des J-100 paralympiques.

5^{ème} réunion le 6 avril à Beuvry

L'ordre du jour portait principalement sur l'organisation de la journée de sensibilisation au Handisport le 12 mai, dans le cadre des J -100 à l'initiative du Conseil Général, tous les clubs intervenants lors de cette manifestation étaient présents ou s'étaient faits représentés, l'occasion m'est donnée ici de les remercier encore une fois.

6^{ème} réunion le 20 Avril 2012 à St Martin au Laert

Le lieu de la réunion a été choisi à l'unanimité par rapport aux difficultés de Jean pour se déplacer.

L'ordre du jour portait sur le bilan du championnat de France d'haltérophilie organisé par le comité, le bilan qualitatif est jugé positif quant au bilan financier il sera fait dès que toutes les subventions demandées seront arrivées.

L'organisation de la journée du 12 mai est mise en place avec la répartition des tâches de chacun.

Une plaquette de présentation du style « les incollables » financée par le département est présentée par Hélène : l'agent de développement du comité qui a participé à son élaboration.

7^{ème} réunion le 1^{er} juin à Avion

Préparation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2012 à VERQUIN

Réunions de Bureau:

Le bureau s'est réuni à plusieurs reprises malgré les difficultés dus à l'éloignement géographique des membres pendant les 5 premiers mois, mais elles n'ont pu se continuer à cause de cet éloignement géographique dont la secrétaire générale a pris conscience et a décidé de démissionner de son poste de secrétaire pour ne pas pénaliser le comité mais en reste membre.

Pérenniser le poste d'agent de développement

Le poste actuel de « chargée de missions » s'est transformé en poste d'agent de développement, afin de répondre au plus près aux missions du comité qui sont les suivantes:

-  Favoriser le développement des activités sportives et de loisirs en faveur des personnes en situation de handicap du département
-  Faciliter les échanges entre les clubs et associations sportives « handisport » et « valides »
-  Informer, renseigner, faire découvrir les sports « handi », les clubs, le matériel existant
-  Sensibiliser les plus jeunes au handicap
-  Faire changer le regard de la société sur le handicap à, travers le sport
-  Etre l'organe fédérateur et consultatif de la vie handisport départementale

Depuis 2007, les instances officielles prônaient la pratique du **sport pour tous** en France, des postes ont été ainsi créés au sein des comités régionaux et départementaux, le CDH 62 a eu l'opportunité d'embaucher dans le cadre des emplois aidés, un salarié pour développer le handisport sur département, Depuis cette création, 25 clubs sont à dénombrer dont 15 sections handisport dans les clubs « valides » aujourd'hui le département compte près de 400 licenciés.

Le comité souhaite que le poste de la salariée « chargée de missions » se dirige vers un poste d'agent de développement: tout en continuant un travail d'encadrement auprès des sportifs des clubs affiliés ou établissements spécialisés, cet agent va participer à l'investissement d'autres territoires encore trop peu couverts, voire informés par le « handisport »

Les interventions continueront à s'orienter vers les personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel : les jeunes, les adultes, mais aussi les seniors, tout en étant sensible au public féminin.

Ses actions visent :

- le public hors club
- les licenciés des clubs
- les mineurs (écoles, collèges,)
- les adultes
- les seniors

Pour les actions suivantes:

- animation et encadrement, développement (50%)
- action de formation (2%)
- action d'information (10%)
- montage de projets, structuration et coordination (5%)
- recherche de partenaires (10%)
- organisation de manifestation, de regroupement (18%)
- tâches administratives (5%)

Ces pourcentages pourront évoluer en fonction des axes de développement.

Comment pérenniser cet emploi ?

Le poste « chargée de missions » présente aujourd'hui une réelle plus-value dans la mesure où il tend à se transformer en « agent de développement » tant au niveau des scolaires que des adultes ou des seniors. Le travail portera également sur l'incitation des publics handicapés hors établissement à accéder à une pratique sportive.

L'octroi de subventions définitives est demandé.

Développer les actions handisports au sein des clubs valides.

La restructuration du comité prend du temps, il convient donc de consolider les acquis en terme d'investigation des territoires à partir **du plan de développement qui a été terminé en décembre 2011 (un véritable tour de force).**

La visibilité des actions est difficile par manque de recul, *Il semble improbable cette année de maintenir le cap de cet objectif.*

 **Augmenter le nombre de licenciés : 600 en 2012**

.La FFH au cours du colloque de la Rochelle a par ailleurs évoqué lors de son AG que les licences avaient baissée au niveau national !!!!

Il est donc improbable voire impossible compte tenu des dernières estimations (400 à ce jour) de maintenir l'objectif de 600 licenciés en 2012,

Il est vrai que le véritable travail de communication, de développement des territoires du Pas de Calais

vient de débiter.

Revenons sur le plan de développement

L'équipe du CDH 62 l'a initié, elle a participé et mené à bien le plan de développement dans un engagement volontaire. Nous avons puisé les ressources au sein de l'équipe dirigeante, mais nous nous sommes appuyés également sur des ressources externes au comité directeur : Élus des clubs, Techniciens, Anciens, Jeunes, Arbitres, Parents, Experts...

Le plan de développement doit recréer une dynamique chez les bénévoles mais nous voulons que Les clubs se sentent concernés, s'approprient le plan de développement du comité départemental, car le développement ce sont les clubs qui le réalisent, c'est pour cette raison que nous l'avons mis en ligne. Nous regrettons, faute de moyens de ne pouvoir soutenir financièrement, de manière plus efficace les projets de nos clubs et sections, mais notre salariée et notre matériel peut être mis à disposition, ce qui est en soit une aide importante.

A noter la prise en charge financière de la revue du CDOS par le Comité pour tous ses clubs.

Les demandes d'aide financière seront cependant étudiées avec intérêt dès que le comité aura remis sur pied sa trésorerie, dans la limite des budgets possibles, nous recherchons d'autres sources de financement (dons, sponsors...)

Pour rappel à nos clubs et sections affiliés : les demandes de subvention auprès du Conseil général ou du CNDS demandent un avis du Comité Départemental Handisport. Pour éviter un retard ou un rejet des dossiers, il est impératif de respecter le circuit indiqué.

L'achat d'un véhicule devient primordial pour les activités du comité auprès des écoles, établissements, et structures demandeuses de sensibilisation au handisport, un premier dossier de demande de subvention a été envoyé au département, un autre devrait être élaboré dans le cadre du prochain CNDS.

Nous allons chercher des partenariats avec des sociétés privées qui deviennent de plus en plus indispensable au maintien de notre emploi et donc au développement de nos activités.

Nous voulons souligner ici l'engagement de la communauté d'agglomération ARTOIS-COM et sa charte du Handicap dans laquelle nous nous retrouvons pleinement, d'ailleurs il n'existe pas de charte comme celle-ci dans le Pas de Calais où le Handicap est si largement pris en compte. Que les initiateurs en soient remerciés. Je salue ici particulièrement Thierry Tassez, vice-président d'Artois Com et maire de Verquin qui a pris de son temps pour nous encourager et Henri Nowak, directeur des sports pour son aide précieuse.

Le jury du Comité National olympique et Sportif, réuni le 15 mars 2012 a accordé le **LABEL** « *Développement Durable, le Sport s'engage* » à notre Comité conjointement avec le Conseil Général pour l'organisation du mois du Paralympisme en Pas de Calais.

De nombreuses activités et sensibilisations handisport ont été mises en place avec la participation active de Hélène Fontaine, notre agent de développement qui n'a ménagée ni son temps ni son énergie pour que ces activités soient un succès. Elle vous présentera elle-même son rapport d'activités.

En conclusion de ce bilan il s'avère essentiel pour la pérennité du CDH62 de retrouver l'équilibre financier absolument indispensable à la reprise de son fonctionnement, demandée par les instances officielles et engagée par le nouveau comité. Le Bénévolat dont font preuve tous les membres est, actuellement, équivalent, en temps de travail, à 2 postes à temps plein : **merci à eux**.

Il nous semble évident que pour ne pas s'épuiser, il nous faut l'aide de nos instances, même si notre société moderne donne la priorité à l'économique l'accompagnement des personnes en situation de handicap se veut une valeur ajoutée dans le monde qui nous entoure.

Permettez-moi mesdames et messieurs de conclure mon rapport par un merci à nos partenaires financiers : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale le Conseil General, ARTOIS COM, MMA, NB médical, Sofamed, l'entreprise Fouret, l'AST.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose de passer au vote de ce rapport d'activités.

SUZANNE GUMINSKI